

# Mazières Infos



Ordre du jour du Conseil Municipal du 24 mai 2018 :

- rapports d'activités 2017 - Agence de l'eau Loire-Bretagne et VALOR 3E
- désignation des représentants de la commune aux commissions d'appel d'offres
- subventions - suite donnée aux dossiers déposés
- tarifs communaux - révision des tarifs de location de salles

Retrouvez le détail de la réunion à l'intérieur.

## En bref

### Animation "Bout de jardin"

**Vendredi 29 juin à 18 h aux jardins familiaux de Mazières**

Animation proposée par le CPIE et Agglomération du Choletais

Visite et échange d'astuces au jardin potager et au jardin d'ornement

Gratuit et ouvert à tous

Plus de renseignement au dos de votre Mazières Infos

### Bibliothèque

**Mercredi de 16 h à 18 h**  
**Samedi de 10 h à 12 h 30**  
à la maison des associations

## Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

**A compter du 4 juin 2018 dans l'Agglomération du Choletais, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac Emballages Ménagers (jaune).**

**La nouveauté : tous les emballages sont maintenant recyclés et valorisés.**

### Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

### Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans l'Agglomération évoluent.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

### À recycler :

Dans le bac emballages ménagers jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, opercules, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute : **dans l'Agglomération du Choletais, tous les emballages se trient !**

### Evolution de la fréquence de collecte

La mise en place de l'extension des consignes de tri va engendrer une diminution des déchets à déposer dans les bacs d'Ordures Ménagères. Le service Gestion des Déchets va donc modifier la fréquence de collecte des bacs d'Ordures Ménagères (marron).

En effet, à partir du 4 Juin 2018, la collecte des Ordures Ménagères se déroulera une fois tous les 15 jours (et non plus une fois par semaine). Le jour des collectes à Mazières sera désormais le  **VENDREDI**  après-midi.



# Vie Municipale

## extrait du conseil municipal du 24 mai 2018

### Demandeurs d'emploi

Au mois de mai : 61 personnes dont 23 hommes et 38 femmes étaient en recherche d'emploi, soit 5 personnes de moins par rapport au mois dernier.

### Déclarations préalables et permis de construire

Trois permis de construire pour la construction de maison individuelle et d'extension et cinq déclarations préalables pour l'édification de clôtures, pour l'installation de piscine et pour une extension d'habitation ont été déposés au mois de mai.

### Décisions prises par le Maire en vertu des délégations du Conseil Municipal

#### \* Déclaration d'intention d'aliéner

La commune renonce à l'exercice de son droit de préemption sur le bien situé 4 square de Bréhat.

#### \* ZAC du Pré de l'île - Lot Espaces verts

Un avenant en moins-value de 1 469 € HT est signé avec l'entreprise BRY Paysage pour des ajustements de travaux. Le montant du marché passe de 61 731 € HT à 60 262 € HT.

### Rapport d'activités 2017 - Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le rapport d'activités 2017 est présenté.

Pour rappel, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne est un établissement public à caractère administratif qui participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau. Elle a pour mission d'apporter aux élus et aux usagers de l'eau, en collaboration avec les services de l'État, une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau et les moyens financiers leur permettant de lutter contre les pollutions, de gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

La plaquette qui retrace ses activités 2017 est disponible au secrétariat de la mairie et sur le site de la mairie.

### Rapport d'activités 2017 - Valor 3E

Le syndicat Valor 3E est un syndicat qui regroupe un vaste territoire entre les agglomérations Nantaise et Angevine, en suivant les bords de la Loire. Il s'étend vers le sud à Cholet et représente 332 965 habitants. Il traite les déchets ménagers résiduels des collectivités adhérentes, c'est-à-dire les déchets qui ne sont pas destinés au recyclage.

Cela représente 42 065 tonnes dont 20 000 sont traitées dans l'usine de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges pour leur valorisation sous forme de compost. Le reste des tonnages est traité par différents prestataires (incinération, enfouissement, etc...)

2017 est une nouvelle année consécutive de baisse. en effet, en 2017, chaque habitant de Valor 3E a produit 126 kg de déchets ménagers résiduels. En 2015, ce chiffre était de 130 kg de déchets résiduels.

### Désignation des représentants de la commune au sein des Commissions d'Appel d'Offres pour les groupements de commandes avec la ville de Cholet ou l'Agglomération du Choletais

Monsieur le Maire est désigné membre titulaire et Monsieur Henri MARTIN membre suppléant.

### Subventions - suite donnée aux dossiers déposés

La commune ne recevra pas de financement au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux cette année.

Les deux dossiers de subvention déposés pour l'aménagement de la deuxième partie de la rue de la Forêt et la construction d'un atelier technique n'ont pas été retenus par les services de l'Etat en raison d'informations insuffisantes.

Néanmoins, pour avancer sur les projets et redéposer des dossiers de demande de financement, le Conseil Municipal sollicite des bureaux d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de bien définir les projets et leur faisabilité.

Dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant Sèvre Nantaise, la Région a attribué une subvention de 1 862 € pour

la mise en place de l'éco-pâturage.

### Tarifs communaux - révision des tarifs de location des salles

Lors de la saison théâtrale, la salle Saint Jean est en partie occupée par la scène du théâtre.

Le prix de la location de la salle Saint Jean + le foyer annexe durant cette période est fixé au prix de la salle Saint Jean seule, afin de compenser la contrainte de la scène.

### Desserte bus du collège de Maulévrier depuis Mazières

Suite à des demandes, la commune avait émis le souhait d'une ouverture de ligne Mazières-Maulévrier afin que les enfants de Mazières puissent aller au collège de Maulévrier en bus.

Transport Public Choletais, l'opérateur "mobilité" sur l'Agglomération du Choletais, rappelle que les enfants de Mazières peuvent utiliser la ligne 14 en direction de Toutlemonde et prendre la correspondance, ligne 75, en direction de Maulévrier (compter 30 à 45 min de transport).

#### **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

Départ Mazières	8 h 00
Arrivée Collège Maulévrier	8 h 30

Départ Collège Maulévrier	17 h 05
Arrivée Mazières	17 h 50

#### **Mercredi :**

Départ Mazières	8 h 00
Arrivée Collège Maulévrier	8 h 30

Départ Collège Maulévrier	12 h 30
Arrivée Mazières	13 h 30

### **CCAS - complémentaire santé**

AXA propose à tous les habitants de la commune une offre de complémentaire santé à des conditions tarifaires préférentielles.

Toute personne intéressée peut contacter Mme BENETEAU au 06.79.29.61.83 pour un devis personnalisé gratuit.



# Actualités

## COURSE CYCLISTE

parcours : VC2 (Noisy) - RD200 - VC3 (Zone industrielle)

## LES ACTUALITES DU CSI CHLORO'FIL

Le **Festi'bus**, tant apprécié des familles, revient ! Il va rouler et s'arrêter sur la commune **les Jedis 19 et 26 Juillet 2018**. Venez partager un moment tout en vous amusant (activités, bricolages, lecture,



Des activités, des sorties pour les familles (enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents) à partager sans modération, plus d'informations sur le site internet ou dans le cartable des enfants.

Pour marquer la fin d'année, un moment festif pour les familles est en préparation. **Cet été dans les jardins de Chloro'fil on sort le grand jeu !** Affaire à suivre...

Un été dynamique pour les jeunes de 11 à 17 ans avec plein d'activités. Toute l'actu sera dans la prochaine plaquette.

Y a-t-il des **séjours** prévus pour juillet et août ? Oui, les anim' et les jeunes ont organisé 4 camps pour s'amuser et découvrir des nouveautés : Paris, Équitation, Création court-métrage et Mer. Les inscriptions sont en cours.

Le temps fort de la **Petite enfance** prend la forme d'un spectacle mis en scène par les assistantes maternelles. Le **Mardi 3 Juillet 2018** à la salle Saint Jean à Mazières-en-Mauges  
2 séances sont proposées : 10h ou 19h.

L'entrée est libre et gratuite.

Le **Jedi 21 Juin 2018** le RAM organise une soirée d'informations sur la formation continue au CSI Chloro'fil Nuillé 20h à 21h30. Sur inscription.

Dernière Matinée d'éveil : **Jedi 21 Juin 2018** Psychomotricité avec intervenante (sur inscription). 10H-11h30, Locaux de la périscolaire.

Toutes ces infos sont à retrouver sur notre site internet !

Contacts et inscriptions :  
40 bis rue de la Libération 49340 NUAILLE  
Tel. 02 41 55 93 41

## AGENDA

juin 2018

Course Cycliste	Di 03
30ème concours pétanque Beuregard	Sa 09
Essai postural ball	Ve 15
Essai aquagym	Ma 19
Audition fête de la musique	Ve 22
Animation "bout de jardin"	Ve 29
Kermesse	Sa 30

juillet 2018

Spectacle Petite enfance	Ma 03
Conseil Municipal	Ve 06
Festi'bus	Je 19
Festi'bus	Je 26



## GYM FEMININE

**MAL AU DOS, STRESSÉ ?**  
Faites du **Postural Ball**

Le Postural Ball® est une activité physique et de bien-être.  
"Sport Santé"  
pour renforcer le corps et libérer l'esprit.

Renforce le dos  
Développe la souplesse  
Sculpte un ventre plat  
Relaxe le corps et l'esprit  
Améliore la posture corporelle  
Libère des tensions physiques

1 cours d'essai OFFERT

**NOUVEAU à MAZIERES**  
Venez découvrir cette méthode douce, accessible à tous.  
**Lundi 28 Mai à 10h (salle des associations)**  
et/ou **Vendredi 15 Juin à 19h (salle de sport)**  
RS : apporter son velo ball (gros ballon salle M2-marr).

Remboursement et inscription : BAURAIN SANDRINE 06,31,31,64,44  
ou sandrine71@live.fr

## FAMILLES RURALES AQUAGYM

Il reste des places pour la rentrée septembre 2018 au créneau du mardi soir, 21 h 15.

Essai gratuit le mardi 19 juin à 21 h 15 à la piscine de Toutlemonde.

Renseignements : joindre Blandine au 07.81.44.12.89



Comme toutes les semaines, Suzette lit méthodiquement tous les articles du journal local. Elle y recherche la date de l'Assemblée Générale du CLIC IGEAC. Si sa mémoire ne lui fait pas défaut, c'est à cette période qu'elle y a assisté l'an passé.

Et après avoir lu les premières pages ... ça y est ! Suzette a trouvé l'article annonçant l'Assemblée Générale du CLIC IGEAC :

"L'IGEAC a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale qui se déroulera

**le jeudi 7 juin 2018 à 20h**  
**Salle La Bruyère**  
**(4 rue Jean de La Bruyère à Cholet)"**

**Ouvert à tous**

Ni une, ni deux, Suzette prend son calendrier, note la date et surtout elle va la communiquer autour d'elle !

... rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.

Rendez-vous fixés au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET)

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

# Actualités

## Calendrier collecte déchets 2018

**ZONE 13**

Calendrier consultable et téléchargeable sur [environnement.cholet.fr](http://environnement.cholet.fr)

Le saviez-vous?

Les emballages doivent-ils être lavés avant d'être jetés dans le bac emballages ménagers (bac jaune) ?

Non, les emballages doivent simplement être bien vidés. Les laves reviennent à gaspiller de l'eau qui devra ensuite être traitée en usine d'épuration.

Peut-on laisser les bouchons sur les bouteilles plastiques ?

Oui, en les vissant bien.

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	J 1 Toussaint	S 1
S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2
D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3
L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5
M 6	V 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6
J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7
V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8
S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9
D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10
L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11 Arméides 1419	M 11
M 12	M 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12
M 13	V 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13
J 14	S 14 Fête Nationale	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14
V 15	D 15	M 15 Assommoir	S 15	L 15	J 15	S 15
S 16	L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16
D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17
L 18	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19
M 20	V 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20
J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22
S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23
D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24
L 25	M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26
M 27	V 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27
J 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28
V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	M 29	S 29
S 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30
	M 31	V 31	J 31	M 31		L 31

Collecte ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Vendredi après-midi (semaines paires)  
 Collecte emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Vendredi après-midi (semaines impaires)  
 Jour férié Période avec un décalage de jour de ramassage

**NOUVEAU !** Ces emballages vont aussi dans le bac jaune !



Pourquoi ne doit-on pas empiler les emballages les uns dans les autres ?

Quand ils sont collectés par le camion benne, les déchets sont compressés pour gagner de la place et deviennent ensuite inséparables. Si deux matières sont imbriquées l'une dans l'autre, les agents chargés du tri ne pourront pas les séparer et ces emballages ne pourront pas être recyclés.

A quoi servent les codes-barres ou les puces sur les bacs ?

Ce sont des codes d'identification. Tous les bacs portent une étiquette "code barre" ou une puce et sont ainsi référencés.

### Animation « bout de jardin »

Visite et échanges dans un jardin

Vendredi 29 juin de 18h à 20h

RDV dans les jardins familiaux,

Rue du Chemin Creux

### Visite et échange d'astuces au jardin potager et au jardin d'ornement

La commune de Mazières en Mauges s'est engagée à arrêter les pesticides sur ses espaces publics. Et vous en tant que jardiniers êtes-vous prêts à nous rejoindre ?

Jardinier(e)s de longue date, débutant(e)s en matière de Jardinage, habitants de Mazières en Mauges,

Nous vous convions à venir partager un moment convivial dans les jardins familiaux.

Rien de tel qu'une belle soirée de juin pour visiter un jardin, prendre le temps de discuter trucs et astuces.

La soirée débutera par une visite du jardin guidée par nos hôtes jardiniers. Elle sera animée par un éco-jardinier du CPIE Loire Anjou.

- ✓ Quels avantages à utiliser le paillage au jardin ?
- ✓ Comment favoriser les auxiliaires au potager ?
- ✓ Comment fabriquer ses purins de plantes ?
- ✓ Comment améliorer sa terre ?

Voici quelques unes des questions qui pourront être soulevées lors de cette rencontre.

Profitez des conseils d'un éco-jardinier. Vous aurez certainement des astuces à nous faire partager également.

Nous vous attendons nombreux.

Pour tout renseignement complémentaire :

Adressez-vous à la Mairie de Mazières en Mauges . Tél. : 02 41 62 35 12



Le Choletais  
L'agence pour l'écologie

